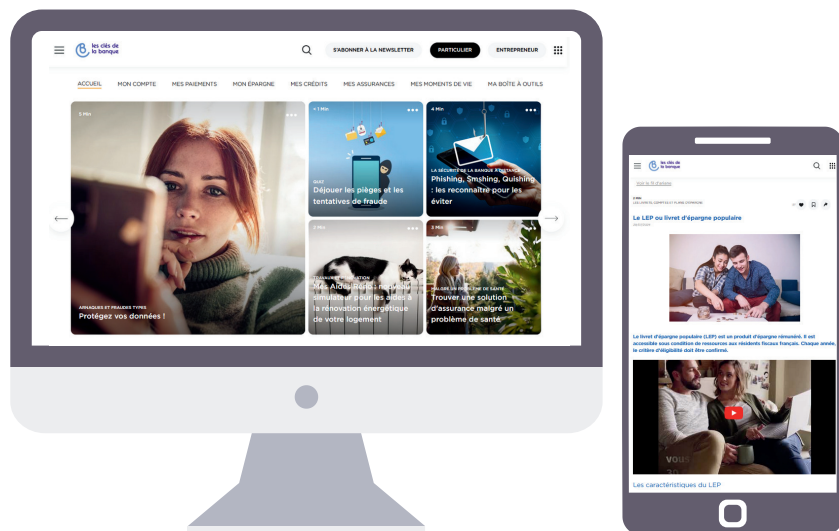


lesclesdelabanque.com

Le site d'information sur la banque et l'argent



L'éco-prêt
à taux zéro
ou éco-PTZ

les clés de
la banque

LES GUIDES BANCAIRES
N°1 / Climat

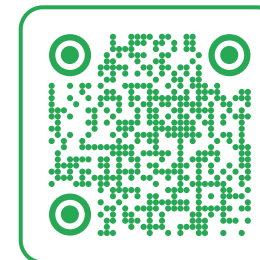
L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO OU ÉCO-PTZ

L'éco-PTZ peut vous aider à financer la réalisation de travaux d'amélioration énergétiques de votre logement. Par exemple l'isolation de votre maison. C'est un prêt dont le taux d'intérêt est égal à zéro. Il est accordé par les établissements de crédit qui ont signé une convention avec l'État.

SOMMAIRE

En quoi consiste l'éco-PTZ ?	4
Pour quels types de travaux ?	6
Comment se lancer dans les travaux ?	8
Comment bénéficier d'un éco-PTZ ?	10
Quelles sont les modalités du prêt ?	14
Peut-on le cumuler avec d'autres financements et aides ?	16
Et si je suis en copropriété ?	18
L'essentiel	21

Scannez le QR Code pour découvrir le guide



Autres titres de la collection Climat :

Choisir son véhicule
Pour un logement économe en énergie
Épargner et investir vert
Éco-rénover mon logement



Newsletter

Abonnez-vous pour recevoir toutes les actualités et nouveautés les clés de la banque

